

## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### Section I : Pouvoir adjudicateur

#### I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Vif, 5 place de la Libération, Point(s) de contact : DCAJ, 38450, VIF, F,  
Téléphone : (+33) 4 76 73 50 50, Courriel : [juridique@ville-vif.fr](mailto:juridique@ville-vif.fr), Code NUTS : FRK24

#### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.ville-vif.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

#### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

#### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

#### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

#### **Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Collectivité territoriale

#### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

### Section II : Objet

#### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Fourniture de repas en liaison froide aux restaurants scolaires et de repas en liaison froide et de goûters au centre de loisirs de la commune de Vif

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 55523100

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

#### **Services**

II.1.4) Description succincte : Fourniture de repas en liaison froide aux restaurants scolaires et de repas en liaison froide et de goûters au centre de loisirs de la commune de Vif

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Restauration collective

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 55523100

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 55524000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 55510000

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK24

Lieu principal d'exécution : 3 restaurants scolaires de la commune de Vif (écoles Jean-François Champollion, André Malraux, Antoine de St Exupéry) le restaurant du centre de loisirs (André Malraux)

### II.2.4) Description des prestations : Fourniture de repas en liaison froide aux restaurants scolaires et de repas en liaison froide et de goûters au centre de loisirs de la commune de Vif.

### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40%

2. Caractéristiques environnementales de l'offre / Pondération : 20%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 885 000 euros

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 1.e.r septembre 2018 - Fin : 31 août 2019

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible trois fois de manière expresse, par période d'un an chacune. Sa durée maximale sera donc de quatre ans. Il prendra donc fin le 31 août 2022 au plus tard. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché deux mois au plus tard avant l'échéance du marché. Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction.

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

### II.2.11) Information sur les options

Options : non

### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

## II.2) DESCRIPTION

Identification du projet :

### II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Restauration collective

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes : • Une lettre de candidature établie sur un formulaire DC1 à jour entièrement complété, ou établie sur papier libre, précisant : - le nom et l'adresse du candidat - si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et du mandataire et répartition des prestations en cas de groupement conjoint - Une déclaration sur l'honneur : le candidat devra produire une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance relative aux marchés publics et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés • Une déclaration du candidat établie sur un formulaire DC2 à jour entièrement complété, précisant les renseignements demandés à l'article 14 - Conditions de participation et moyens de preuve acceptables ou les documents établissant ses capacités, tels que demandés à ce même article

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Aucun niveau minimum spécifique de capacité n'est exigé.

#### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché - Indication que l'opérateur économique peut fournir des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle qualité attestant de la conformité des produits à une norme ou spécifications techniques suivantes = Licence permettant l'exercice des prestations = Estampille sanitaire de la cuisine centrale du candidat - Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuves équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Aucun niveau minimum spécifique de capacité n'est exigé.

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Information relative à la profession

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

2 mai 2018 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 4 mai 2018 - 09:00 Lieu : Mairie de VIF

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

## VI.1) RENOUELEMENT

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

## VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

## VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La consultation donnera lieu à un marché à bons de commande, conclu avec des quantités minimum et maximum. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations. Après réception et examen des offres, il est établi un premier classement des offres. Une phase de négociation pourra être engagée avec les candidats ayant présenté les 3 meilleures offres (si au moins trois offres ont été reçues). A l'issue de cette phase de négociation un second classement sera effectué. Les négociations pourront porter sur tous les éléments de l'offre. Pour les sous-critères et leur attribution de points (voir la trame du mémoire technique) : Sous-Critères de la valeur technique (40 %) 1/ Quels sont les engagements, les moyens techniques et humains de l'entreprise mis en œuvre pour la prestation objet du présent marché ? Le prestataire détaillera tout élément permettant de juger de la qualité de son offre (4 points) 2/ L'Entreprise détaillera un exemple de cycle de menus et de goûters (20 jours) sur un document annexe, en veillant à respecter l'équilibre alimentaire et soignant la présentation (4 points) 3/ L'Entreprise détaillera le cahier des charges qu'elle impose à ses fournisseurs concernant la viande de bœuf (tel que demandé au CCTP) mais également les références et cahiers des charges par produits et par fournisseurs (documents à joindre à l'offre) (4 points) 4/ Tel que demandé au CCTP, l'équilibre alimentaire des repas doit être contrôlé par un(e) diététicien(ne) attaché(e) à l'entreprise candidate. L'Entreprise confirmera qu'elle a pris en compte cette obligation et détaillera les moyens et la méthodologie mis en œuvre pour y répondre (4 points) 5/ L'Entreprise détaille le nombre d'animations proposées à l'année (minimum 5 par an) ainsi que leurs objectifs pédagogiques (4 points) 6/ L'Entreprise confirmera qu'elle a les capacités de mettre à disposition, comme demandé au CCTP, un four de remise en température d'une capacité de 120 couverts pour le restaurant Champollion (4 points) 7/ L'Entreprise confirmera qu'elle a les capacités de mettre à disposition de la commune un ou plusieurs fours de remise en température d'une capacité de 120 à 150 couverts ainsi que des frigos de remplacement, en cas de besoin et dans quels délais (4 points) 8/ L'Entreprise confirmera qu'elle a les capacités de prêter, comme demandé au CCTP, des glacières pour conserver les pique-niques et indiquera combien de menus de pique-nique différents elle est en mesure de proposer (4 points) 9/ L'Entreprise confirmera qu'elle a les capacités de fournir, comme demandé au CCTP, des repas de substitutions concernant les obédiences religieuses et indiquera combien de repas de substitution différents elle est en mesure de proposer ? (4 points) 10/ L'Entreprise précise si elle est en capacité de s'adapter à un changement de quantité de repas commandés et dans quels délais (4 points) Sous-Critères de l'engagement environnementale (20 %) a/ Mode production des différentes denrées (2 points) b/ Externalité environnementale due au transport des denrées ? (3 points) c/ Engagement dans une démarche de développement durable par la valorisation du tissu économique et social de proximité en s'insérant dans un contexte environnemental de proximité ? (2 points) d/ Capacité à fournir des barquettes biodégradables (2 points) e/ Combien de repas différents (bio et alternatif) le candidat est-il en capacité de nous fournir par mois ? (3 points) f/ Quelles sont les possibilités pour le prestataire d'adapter le grammage selon le menu prévu et le goût des enfants ? (2 points) g/ Quelles sont les possibilités pour le prestataire d'adapter la quantité de pain par repas selon les protéines du menu proposé ? (2 points) h/ Préciser tout élément utile à l'analyse du

#### VI.1) RENOUELEMENT

caractère environnemental de l'offre et joindre tout document éventuel correspondant (2 points)

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - BP 1135, 38022, GRENOBLE Cedex, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00, Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr), Fax : (+33) 4 76 42 22 69, Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - BP 1135, 38022, GRENOBLE Cedex, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00, Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr), Fax : (+33) 4 76 42 22 69, Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

#### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

30 mars 2018